

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT

Thomas CAVEL

thomas.cavel@cfdtcheminots.org
06.70.64.25.25

UNE MOBILISATION POUR L'INTÉRÊT COLLECTIF

COMMUNIQUÉ

Les quatre organisations syndicales de la SNCF ont déposé un préavis portant sur deux dates : le 21 novembre puis le 11 décembre. L'objet de ce préavis est clair : stopper la liquidation de Fret SNCF, marquer l'arrêt du processus de filialisation TER, Transilien et Intercités soumis à l'ouverture à la concurrence et remettre au centre du débat la question du financement du Réseau. Les cheminotes et les cheminots posent nettement la question de l'intérêt général.

La liquidation de Fret SNCF augure d'une remise en question fondamentale de l'impérative transition écologique. En effet, le transport ferroviaire de marchandises est une solution qui concourt directement à la construction nécessaire d'une décarbonation bénéfique à toutes et à tous. Or, le scénario de discontinuité ne garantit en rien la pérennité d'un opérateur public qui permet d'assurer un transport de marchandises au service de tous les territoires.

Le choix de la discontinuité, que le gouvernement impose à la SNCF, est donc celui du pire en matière industrielle, sociale et économique.

Pourquoi ? D'une part il ne garantit en rien l'augmentation de la part modale du transport ferroviaire de marchandises. D'autre part, il emporte des conséquences sociales lourdes et importantes. Non seulement, 10% des effectifs sont amenés à être supprimés mais, de plus, le cadre social des agents qui seraient transférés dans les nouvelles filiales n'est ni connu, ni sécurisé. Enfin, l'avenir économique des deux filiales qui seraient créées au 1^{er} janvier n'est pas assuré. **Dans un contexte géopolitique incertain qui influe sur la logistique et le tissu industriel, comment considérer que les prévisions très optimistes posées dans le cadre de la discontinuité sont fiables ?**

Concernant l'ouverture à la concurrence, la CFDT Cheminots n'a eu de cesse de démontrer que ce choix politique, devenu un élément de droit, n'apporte aucune garantie d'amélioration de service au profit des usagers.

Là encore, alors que les premiers transferts de salariés vers les entreprises qui ont remporté les premiers appels d'offres sont imminents, les conditions sociales soulèvent de nombreuses interrogations.

Ces deux premiers sujets ne peuvent être écartés de la question fondamentale de financement du réseau ferré national. La nécessité de trouver 100 milliards d'euros est communément admise. **Pour autant, s'il y a beaucoup de mots, on ne sait toujours pas où sont les euros !**

L'engagement des cheminotes et des cheminots est donc celui de l'intérêt commun et en aucun cas celui de l'intérêt particulier.

La tentation du raccourci et du bashing : **ce qui est mensonger, la CFDT Cheminots sera toujours là pour le dénoncer !**

Tout le week-end du 11 novembre, de nombreux commentateurs se sont exprimés sur le dépôt de ce préavis, mettant en avant les risques hypothétiques pour Noël au détriment des questions de fond posées par les cheminotes et les cheminots. Dans ces conditions, l'intérêt collectif est devenu bien secondaire. Ceux qui ont eu recours à ces raccourcis ne se sont pas embarrassés de détails et, même mis face à leur contradictions, n'ont pas hésité à qualifier cette alarme sociale de « faux nez » cachant d'autres motifs.

**L'ALARME SOCIALE POSÉE PAR LES 4 ORGANISATIONS SYNDICALES
LAISSE LE TEMPS À LA NÉGOCIATION AUTOUR DE SUJETS D'INTÉRÊT
COMMUN. IL Y A URGENGE AU DIALOGUE !**

